

Action collective régionale « éco-produire »

Vous souhaitez travailler sur les impacts environnementaux de vos procédés de production ?

Vous désirez accéder aux technologies propres ?

Vous êtes engagés dans une démarche de certification ISO 14 001 avec le principe d'amélioration continue ?

L'action collective régionale « éco-produire » est faite pour vous...

Objectif de l'opération :

- identifier les impacts environnementaux liés à vos procédés de fabrication
- faciliter l'accès aux technologies propres
- réduire les impacts environnementaux de votre activité
- améliorer l'empreinte écologique de vos procédés

Déroulement de l'action :

- une première rencontre d'une demi-journée avec le chef d'entreprise pour évaluer vos enjeux vis-à-vis de l'action
- une étude des procédés par un conseiller de la CCI: analyse environnementale, gestion des flux de production, bonnes pratiques environnementales... qui conduira au rendu d'un rapport
- un diagnostic approfondi par un bureau d'étude spécialisé de votre secteur d'activité : 3 types de préconisations envisagées (substitution de procédés, modification d'une partie du procédé, mise en place d'un ensemble de bonnes pratiques environnementales pour la gestion des flux de production) accompagnées d'études technico-économique
- la mise en place d'une des solutions retenues
- un suivi / bilan par la CCI

L'action vous intéresse ? Alors, contactez-nous pour intégrer l'action...

Avec le soutien de :



Rhône-Alpes Région

